

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE HOUILLES
Département des Yvelines

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Révision du Plan Local de l'Urbanisme

Par délibération n° 20-422 en date du 3 novembre 2020, la Ville de Houilles a mis en révision son Plan Local de l'Urbanisme (PLU). Elle a également défini les modalités de la concertation préalable conformément aux articles L. 153-11 et L. 103-3 du Code de l'urbanisme.

La concertation préalable sur la révision du PLU débutera le lundi **16 novembre 2020** en Mairie Annexe, locaux de la direction de l'urbanisme, 18 rue Gambetta.

Pendant toute la durée de la concertation, le dossier sera tenu à la disposition du public à la Mairie de HOUILLES, Mairie annexe 18, rue Gambetta, locaux de la Direction de l'Urbanisme, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Le dossier de concertation sera également disponible sur le site Internet de la Commune à l'adresse suivante www.ville-houilles.fr.

Pendant la durée de la concertation publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à revisionduplu@ville-houilles.fr ou adressées par courrier, à l'adresse suivante :

HÔTEL DE VILLE
Direction de l'urbanisme
16, Rue Gambetta
CS 80300
78800 HOUILLES Cedex.

Cet avis sera affiché en l'hôtel de ville ainsi qu'en mairies annexes aux lieux habituels, sur les panneaux administratifs de la ville et sur le site internet www.ville-houilles.fr
Il sera également publié dans le journal municipal.

Les dates de clôture de la concertation préalable feront l'objet d'un affichage ultérieur.

Le Maire
Julien Chambon